

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

Présents :

Enseignants/personnels :

AGNAOU Abdellah, BAXEN Blaise, BELKHADEM Rachida, BENDERDOUCHE Sitraka, CISSE Thierno, COLLADANT Elodie, COURTET Malado, DOMPNIER Emmanuelle, DUBOIS Catherine, GRIMAUD Elsa, GUERIN Valérie, HADDAD Nina, HOBALLAH Hanane, INOUSSA Djenerou, JOUANOLOU Fabienne, KANGA MENSAH Adeline, KEAFER Lucy, KELLOU Kafia, KERBALLY Pauline, KOUASSI Olga, L'ARVOR Valérie, LASSAN Sophie, LONY – ABIDINE Michèle, MACIRE Marie, MAH Zahra, MERCE Aurélia, ODY Claire, OUASLI Ayem, QUELO Emilie, SEYID Mohamed Abdallahi, SOGNONVI Chris, TEIXIDO Matthieu, THIEULIN Cécile, VAN SPRUNDEL Halima
VIOSSAT Marie-Christel

Absents :

Excusés : Enseignants : CATY Caroline, PORIAU Christelle

ASEMS : BA Fatima, DIALLO Aïssata, GUEYE Touti, SYLLA Saïda, THIOUNE Hawa, ZAIDE Anna

Présents : CASAÑAS Laurent Proviseur, ZAMITH Patricia directrice

Absents :

Excusés : HOUDOIN Jacques IEN ZAO

Parents :

Présents : ELY Mama, BACAR Amelle, ABDERRAHMANE Khadaje, MOKTAR Aichetou, DIALLO Moussa, DAH Aichetou, MOHAMED CHEIN Nouzha, ANGEVIN Denis, TANDIA SAMB Aichetou, AMAR M'Barka, PIQUE Jonathan

Ordre du jour

1. Fonctionnement du conseil d'école
2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

3. Présentation de l'équipe pédagogique - Structure pédagogique
4. Bilan de la rentrée scolaire
5. Actions et projets pédagogiques
6. Hygiène et sécurité

1. Fonctionnement du conseil d'école

Le conseil d'école est présidé par le directeur d'école.

Compte tenu de la taille de l'école primaire, un mode de représentation des enseignants a été mis en place par la directrice d'école en accord avec le chef d'établissement.

Ainsi, au premier conseil d'école tous les enseignants sont présents, une répartition des enseignants sera effectuée pour les prochains conseils d'école afin que chaque enseignant participe au même nombre de conseil d'école. Le conseil d'école est une instance d'échanges et de prises de décisions concernant la vie de l'école.

2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections des parents d'élèves se sont déroulées via Pronote.

Inscrits : 892

Suffrages exprimés : 23 % (202)

APELF : 90 % (181)

Ne se prononce pas : 10 %

3. Présentation de l'équipe pédagogique – Structure pédagogique

L'équipe pédagogique est présentée.

La structure pédagogique de l'école pour cette année scolaire comprend 26 classes réparties comme suit : 1 PS, 2 MS, 3 GS, 4 CP, 4 CE1, 4 CE2, 4 CM1, 4 CM2. Des précisions ont été apportées sur les effectifs par classe et le rôle des enseignants spécialisés (par exemple, enseignants pour les élèves en difficulté).

Les enseignants :

AGNAOU Abdellah, BAXEN Blaise, BELKHADEM Rachida, BENDERDOUCHE Sitarka, CATY Caroline, CISSE Thierno, COLLADANT Elodie, COURTET Malado, DOMPNIER

Emmanuelle, DUBOIS Catherine, GRIMAUD Elsa, GUERIN Valérie, HADDAD Nina, HOBALLAH Hanane, INOUSSA Djenerou, JOUANOLOU Fabienne, KANGA MENSAH Adeline, KEAFER Lucy, KELLOU Kafila, KERBALLY Pauline, KOUASSI Olga, L'ARVOR Valérie, LASSAN Sophie, LONY – ABIDINE Michèle, MACIRE Marie, MAH Zahra, MERCE Aurélie, ODY Claire, OUASLI Ayem, PORIAU Christelle, QUELO Emilie, SEYID Mohamed Abdallahi, SOGNONVI Chris, TEIXIDO Matthieu, THIEULIN Cécile, VAN SPRUNDEL Halima, VIOSSAT Marie-Christel.

Les ASEMS :

BA Fatima, DIALLO Aïssata, GUEYE Touti, SYLLA Saïda, THIOUNE Hawa, ZAIDE Anna.

Il y a six ASEMS en maternelle. Une seconde ASEM est présente en classe de PS.

Deux enseignantes remplaçantes sont présentes à l'école. Elles assurent les remplacements et sont également en appui dans les classes. L'école dispose également d'un vivier d'enseignants remplaçants qui ont bénéficié d'un temps d'accompagnement, d'une formation. La continuité pédagogique est respectée. Dans la mesure du possible, le même enseignant est positionné sur la même classe.

Les effectifs de l'école :

Total : 664

Maternelle : 153

Elémentaire : 511

La structure pédagogique de l'école pour cette année scolaire comprend 26 classes réparties comme suit :

PS	27	CATY Caroline
MS A	26	QUELO Emilie
MS B	26	MENSAH Adeline
GS A	25	TEIXIDO Matthieu
GS B	23	GUERIN Valérie
GS C	26	ODY Claire
CP A	26	MACIRE Marie
CP B	26	COLLADANT Elodie
CP C	25	VIOSSAT Marie-Christel
CP D	25	LONY– ABIDINE Michèle
CE1 A	25	GRIMAUD Elsa
CE1 B	24	INOUSSA Djenerou
CE1 C	26	SOGNONVI Chris

CE1 D	26	PORIAU Christelle
CE2 A	26	L'ARVOR Valérie
CE2 B	25	DUBOIS Catherine
CE2 C	24	KELLOU Kafia
CE2 D	25	BELKHADEM Rachida
CM1 A	26	MERCE Aurélia
CM1 B	25	BAXEN Blaise
CM1 C	26	CISSE Thierno
CM1 D	25	JOUANOLOU Fabienne
CM2 A	27	KERBALLY Pauline
CM2 B	27	BENDERDOUCHE Sitraka
CM2 C	26	DOMPNIER Emmanuelle / COURTET Malado
CM2 D	26	LASSAN Sophie

L'établissement compte 34 nationalités ce qui est une véritable richesse.

Les APC ont lieu le mardi de 15h à 16h. Les enseignants inscrivent les élèves aux APC pour une période définie. Les APC répondent aux besoins des élèves. L'accord signé des parents est nécessaire. Il est rappelé que les horaires doivent impérativement être respectés.

4. Bilan de la rentrée scolaire

Les équipes éducatives :

Une équipe éducative à l'école est une instance collaborative qui se réunit pour mieux accompagner les élèves ayant des besoins particuliers ou rencontrant des difficultés scolaires ou comportementales. Elle regroupe généralement le directeur de l'école, les enseignants concernés, les parents de l'élève, et, si nécessaire, d'autres professionnels. A l'école primaire, les infirmières sont toujours présentes.

Il s'agit de :

- Analyser les besoins.
- Définir des objectifs et un plan d'accompagnement.
- Favoriser la communication entre les intervenants : En réunissant tous les acteurs, l'équipe permet une collaboration renforcée entre les enseignants, les parents et les professionnels spécialisés, assurant ainsi une approche cohérente et concertée.
- Évaluer et ajuster les actions mises en place : L'équipe éducative se réunit régulièrement pour faire le point sur les progrès de l'élève et ajuster les dispositifs si nécessaire.

L'équipe éducative aide à mettre en place une réponse adaptée et individualisée pour favoriser la réussite et le bien-être de chaque élève dans l'école.

A l'école, une équipe éducative est toujours suivie d'un point d'étape.

En fonction des besoins des élèves, des dispositifs seront mis en place : un PAI (projet d'accueil individualisé pour raison de santé), un PPRE (programme personnalisé de réussite éducative), un PPS (projet Personnalisé de Scolarisation), un PAP (plan d'accompagnement individualisé).

Des aides humaines, comme les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH), peuvent également être présentes pour apporter un soutien direct.

Intervention de Madame Camara DIALLA, infirmière scolaire : « le PAI est mis en place ou renouvelé. Cela a pris beaucoup de temps. Malheureusement il manque encore beaucoup de PAI malgré les relances. Il est nécessaire d'inciter les parents à donner les informations manquantes pour le bien des enfants concernés ».

La remise des livrets scolaires pour les classes élémentaires aux parents en présence de l'élève sera proposée la semaine du 10 février au 14 février et la semaine du 23 juin au 27 juin sur une plage horaire élargie. Il est important que l'élève soit présent.

La remise des carnets de suivi pour les classes de maternelle seront également remis aux parents.

La communication école/famille se fait via le cahier de liaison, il est important de le consulter chaque soir. Des informations sont également envoyées via Eduka.

Bilan de la rentrée scolaire :

La rentrée scolaire s'est déroulée sereinement.

L'école a pu compter sur l'appui de l'APELF que nous remercions aujourd'hui.

Ce travail partenarial et collaboratif a également permis une rentrée sereine.

L'école et l'APELF réfléchiront ensemble aux modalités de la prochaine rentrée scolaire. Une note de rentrée explicative a été envoyée aux parents en amont. Les listes de classes étaient affichées en fonction des horaires de rentrée. Une rentrée échelonnée pour les classes de MS à CM2 le mardi 3 septembre ainsi qu'un accueil des PS dès le mercredi 4 septembre.

L'APELF souligne :

- Les difficultés de sortie des élèves de CP qui se fait en même temps que les autres classes. La faisabilité d'une seconde sortie est à l'étude.

- L'utilisation des écrans : la directrice explique que les enseignants peuvent utiliser les outils numériques, des vidéos ou capsules comme support pédagogique mais il ne s'agit pas d'utilisation des écrans.

5. Actions et projets pédagogiques

Le projet partenarial avec l'IFM :

La médiathèque :

Cette année, toutes les classes se rendront à la médiathèque de l'FM dès lundi 19 novembre sur un créneau d'une heure du mardi au vendredi.

Un mot sera distribué dans le cahier de liaison pour informer les parents des jours où les classes se rendront à l'IFM.

Ecole et cinéma :

Des séances de cinéma gratuites seront proposées à toutes les classes. Ce projet devrait démarrer en décembre.

La présentation de la semaine des lycées français semaine du 25 au 30 novembre « La francophonie : les lycées français créent et innovent » le mercredi 27 novembre associée à la manifestation organisée par l'APELF « La Mauritanie en couleurs ».

Plusieurs actions seront menées dans les classes. L'APELF et l'école s'associent dans un travail partenarial, collaboratif.

Intervention de madame TANDIA SAMB Aichetou (APELF) au sujet de cette journée :

« Nous allons célébrer dans un cadre pédagogique la Mauritanie. Ce projet a pour but de valoriser le partage, le vivre ensemble, une petite vitrine en histoire, géographie, diversités culturelles sur la Mauritanie. Montrer des choses qui sont en Mauritanie : l'artisanat, la musique, etc. Défilé pour représenter les ethnies. De 10h à 15h Il y aura des buffets : plats, dégustations. Il s'agit de prôner le partage et le vivre ensemble ».

Actions pédagogiques :

Les enseignants présentent leurs projets.

Les projets de classe :

Les classes maternelles :

- la semaine du goût : un goûter français a été offert par le lycée, des fruits et des légumes offerts par l'APELF que l'école remercie.

- MS A et B : projet chorale, jardinage, un élève, un artiste.

L'APELF propose une sensibilisation à l'équilibre alimentaire des goûters auprès des familles. L'école réfléchira à la mise en place de ces temps. Un travail partenarial pourra être envisagé.

PS	CATY Caroline
MS A	QUELO Emilie
MS B	MENSAH Adeline
GS A	TEIXIDO Matthieu
GS B	GUERIN Valérie
GS C	ODY Claire

- MSA : école dehors avec les PS (travailler plusieurs domaines dehors, tout en restant dans le lieu de l'école). Musique en période 3 avec Lamine Kane. Création d'un CD.

- GSB : un élève, un artiste et projets communs à la maternelle.

- GSA : échecs pour réussir (associés à la classe de CPC) / Défi sciences / Les Incorruptibles.

-CP : 100 jours / « Expression et patrimoine » en lien avec l'artisanat mauritanien et découverte du patrimoine avec des visites prévues (graphisme, expression orale et écrite), rencontres avec des artisans et peut-être sortie au musée. Visite du parc animalier à 50 km de Nouakchott.

-CPC : échecs avec Matthieu Teixido, projet de théâtre d'improvisation avec un intervenant spécialisé.

-CE1 : projet mené par Christelle PORIAU sur l'aménagement des murs des classes pour les 4 classes de CE1, projet danse.

-CE2 : projet le nom des classes : présentation Kaffia Kelou projet qui concerne tout le primaire. « On a voulu changer le nom de nos classes. Renommer les classes : le thème végétal (plantes, arbres, fleurs). L'initiale correspond à la lettre de la classe. Cela nous a permis de travailler avec nos élèves sur l'arbre, la plante (QLM, arts, etc...). Des affiches ont été faites, des réalisations en arts plastiques ».

- La journée Non au harcèlement : le 07 novembre. La classe de Kafia Kellou a participé. Diffusion d'un court-métrage sur le harcèlement. Reconnaître un cas de harcèlement, un

harceleur. Réaliser une chaîne d'amitiés avec de jolis mots écrits par les enfants et exposée dans la classe.

- CE2D : Automne, gratte-ciel. Plusieurs projets artistiques : les gratte-ciel : travail sur la perspective / automne : réalisation d'un arbre en automne, travail sur les couleurs avec une petite exposition, une BD, un conte sur le handicap transformé en BD l'an passé / projet de le faire en réalisation théâtrale cette année. Visite prévue à la FFRIM. Il est prévu une exposition au CDI.

-CE2 : la participation à Web Radio à partir du mois de janvier.

-CE2C D : les défis scientifiques.

-CE2A : projet danse et chanson si possible avec intervenant / si possible filmer. Visite d'un musée (fondation privée : découvrir l'art et les richesses de l'art mauritanien), la minute philo, la fresque recyclable en bouchons.

-CM1C D : projet modelage avec argile, fabrication d'objets en lien avec le pays d'accueil et l'histoire, projet de sortir au port de pêche dans le cadre des activités de géographie, projet théâtre et projet chorale.

Un projet avec Cécile THIEULIN (professeur d'arabe) : écrire des poèmes avec un travail sur le vocabulaire et la diction.

-CM1C : projet « production d'écrits : acrostiches » en parallèle avec les thèmes.

-CM1-CM2 : tournois de football.

-Halima VAN SPRUNDEL : enseignante d'anglais, projet avec Sophie : les livres du monde. Les élèves imaginent, créent et réalisent un livre écrit en trois langues.

-CM2 : visite au musée national pour les quatre classes, projet chorale : CM2 A et CM2 B, projet sciences (défi scientifiques) tous les mercredis avec le professeur de technologie du collège.

Ambassadeur en herbe :

Pauline KERBALLY présente le projet ambassadeur en herbe en cours : projet de zone à partir du CM1. Sélection de cinq ambassadeurs pour le lycée. La finale aura lieu fin janvier. Départ à Dakar.

Intervention de madame TANDIA SAMB Aichetou qui propose un projet avec les CM1-CM2 : sur l'énergie – production avec possibilité de visite des centrales solaires et éoliennes.

La formation :

Madame Emmanuelle DOMPNIER présente le plan de formation.

Pour les enseignants des trois cycles.

1^{er} volet : format animation locale (sur place menée par Emmanuelle) : 18h dans l'année scolaire. En général, des sessions de 2h portant sur les fondamentaux (français-maths) et sur des thématiques portant sur d'autres matières.

En présentiel. C'est un moment riche, rappel des préconisations officielles , de partage, de moment d'échanges et de mutualisation.

2^{ème} volet : plan de formation régional : la ZAO propose des stages aux enseignants. Déplacement sur Dakar sur plusieurs jours. Formations présentées par six formateurs sur la zone. Regroupement de tous les enseignants avec suivi à distance.

3^{ème} volet : PLAN LOCAL : sur le 1^{er} et le 2nd degré. Plan de formation qui concerne les pratiques pédagogiques coopératives animé par Sylvain Connac (université de Montpellier). Travail sur le climat scolaire et favoriser la coopération. Développer le dialogue, l'entraide, la collaboration et la coopération.

Cela donne une vraie impulsion sur les progrès des élèves et sur leur investissement dans le travail.

Le projet démarre le 21 et 22 novembre :

- Visio le matin pour les 13 enseignants volontaires qui seront remplacés dans leur classe.
- Après-midi : tous les enseignants sont concernés (conférence).

Il y a un co-financement de l'ambassade de France.

Le LFTM invite des chercheurs pour accompagner les équipes sur des pratiques qui correspondent aux préconisations du moment.

Parcours PARLE : obligatoire dans les écoles de l'AEFE.

Objectif : exposer les enfants le plus possible aux langues étrangères. Au LFTM, anglais. Cours d'EMILE : enseignement d'une matière intégrée à une langue étrangère. Les deux enseignants (professeur de la classe et professeur de langue) sont en co-enseignement.

L'AEFE encourage les lycées français à prolonger le PARLE au collège.

Objectif : section internationale / BFI : bac français international.

Pas encore en place en 6^{ème}.

Objectif de cette année : poursuivre jusqu'en 6^{ème}. Nous avons fait appel à une formatrice en anglais qui est au lycée français de Dakar.

Complément de la mission de l'AEFE au niveau de la politique des langues.

Il y a une obligation institutionnelle des 4 langues : français, arabe, anglais et espagnol.

L'APELF demande à ce que les parents soient avertis des départs en formation.

6. Hygiène et sécurité

L'exercice incendie a permis de noter ce qui fonctionnait et ce qui ne fonctionnait pas et d'ajuster.

Madame Zamith présente le programme de lutte contre le harcèlement à l'école pHARe.

"Prévenir, Harceler : Agir, Respecter, Eduquer". Il s'agit d'un programme mis en place pour prévenir et combattre le harcèlement scolaire dans les établissements du premier et du second degré. Ce programme a été lancé par le ministère de l'Éducation nationale pour sensibiliser, former et accompagner les élèves, les familles, et le personnel scolaire dans la lutte contre le harcèlement.

Objectifs principaux du programme pHARe :

Prévention du harcèlement : pHARe vise à instaurer une culture de bienveillance et de respect au sein des établissements scolaires. Il sensibilise les élèves et le personnel sur les conséquences du harcèlement et encourage des comportements respectueux et inclusifs dès le plus jeune âge.

L'école a mis en place un protocole qui a été présenté à tous les enseignants ainsi qu'aux infirmières scolaires avec des enseignants référents :

Mesdames KERBALLY, KELLOU, MERCE, THIEULIN, Messieurs SOGNONVI, SEYID, AGNAOU et mesdames N'DIAYE et CAMARA, infirmières scolaires.

Ces derniers vont appliquer le protocole en ayant des entretiens avec l'élève cible, l'élève IP + des témoins sur plusieurs jours avec des entretiens courts avec une posture adaptée.

Un temps de concertation école a été consacré à cela.

La directrice propose de prendre un temps avec les parents élus pour détailler le protocole.

L'école applique la méthode de préoccupation partagée développée pour gérer les situations de harcèlement scolaire et favoriser la résolution de conflits dans les milieux

scolaires. Elle a été initiée par le psychologue suédois Anatol Pikas dans les années 1980. Son principe repose sur l'idée de travailler avec les élèves impliqués dans une situation de harcèlement pour susciter leur empathie envers la victime, plutôt que de les confronter directement à des sanctions.

Cette méthode a pour but :

- d'accompagner la cible afin de la soutenir
- de travailler avec les intimidateurs afin de les faire changer de posture

Elle consiste à agir sur les interactions entre élèves afin de les pacifier

Voici les principales étapes de cette méthode :

Entretiens individuels.

Invitation à aider, sans accusation directe :

Plutôt que de blâmer ou punir, on demande à chaque élève comment il pourrait contribuer à rendre le climat plus positif pour la victime. Cela les encourage à se responsabiliser et à réfléchir à leur propre rôle dans le bien-être collectif.

Engagement personnel des élèves :

Chaque élève est invité à prendre un engagement personnel et volontaire pour améliorer la situation de la victime. L'accent est mis sur des actions concrètes et individuelles, et non sur des obligations ou des sanctions.

Suivi et soutien continu : un suivi régulier avec les élèves pour évaluer l'évolution de la situation. Cela peut inclure des rencontres de groupe, des entretiens individuels ou des échanges informels pour s'assurer que le harcèlement a cessé et que la victime se sent mieux.

Implication de la victime (parfois) :

Dans certains cas, la victime peut être invitée à participer à une rencontre de groupe une fois que la situation s'est apaisée, afin de favoriser la réconciliation et l'intégration.

Avantages de la méthode :

- Non accusatoire : La méthode permet d'aborder les élèves sans confrontation directe, évitant ainsi de renforcer le comportement de harcèlement.
- Renforcement de l'empathie : En encourageant les élèves à se préoccuper du bien-être de la victime, la méthode vise à susciter de l'empathie et à développer des attitudes prosociales.
- Réduction de l'isolement de la victime : La méthode peut contribuer à réintégrer la victime dans le groupe, renforçant ainsi son sentiment de sécurité et d'inclusion.

Le message clair peut se définir comme un échange verbal entre deux élèves en relation duelle visant à la résolution de petits conflits entre pairs.

Il peut se dérouler en classe, en récréation.

Il vise donc à orienter la discussion vers la résolution non violente de petits conflits.

Les conditions de réussite :

- un apprentissage préalable des élèves des différentes étapes (jeux de rôle).
- l'apprentissage d'un lexique relatif aux émotions et aux sentiments.

La lutte contre le harcèlement scolaire s'accompagne d'actions :

- journée contre le harcèlement
- concours Non au Harcèlement

Une réflexion avec le second degré est en cours.

Des questionnaires anonymes ont été proposés aux classes de CE2 au CM2.

Avec l'APELF, nous avons réfléchi à des actions sur l'équilibre alimentaire, au niveau des goûters.

Les infirmières scolaires présentent les horaires d'ouverture de l'infirmerie du lundi au jeudi de 8h à 13h.

Des ateliers sont prévus de la PS à la terminale.

Thématiques :

Ateliers d'ici la fin du mois de novembre jusque janvier.

PS : présenter le rôle de l'infirmière, avoir confiance, ne pas avoir peur de l'infirmière.
Vocabulaire. Familiarisation avec le milieu médical.

MS : accidents domestiques sous forme d'ateliers.

GS : visites de dépistage du 09 au 19 décembre.

CP : hygiène bucco-dentaire avant les vacances de décembre.

CE1 : travail autour du sommeil et écrans.

CE2 : inclusion / différences en coopération avec l'association sourds et muets.

CM1 : préparation aux gestes qui sauvent.

CM2 : le poids des mots.

L'année prochaine, thèmes en concertation avec les enseignants et les parents.

Ces interventions vont mobiliser une dizaine d'intervenants extérieurs.

L'atelier dure 1h (pas plus). Il y a des moments de travail de groupe, des discussions autour des connaissances que les enfants devraient avoir à la fin de l'atelier.

Deux cafés parents sont prévus : un au primaire et un au secondaire.

Il y aura un point « orthophonie » d'ici quelques semaines.

-Revenir sur le goûter fruité. Collaboration proposée avec les commerçants de fruits autour du LFTM (les mercredis fruités).

-Réfléchir pour que l'enfant soit accueilli dans les meilleures conditions. Pourquoi pas séparer infirmerie primaire et secondaire.

APELF propose de faire appel à un nutritionniste pour aider les parents à donner des bons goûters.

Un deuxième café, armes en milieu scolaire est prévu: taser, pétards, etc. Sécurité.

La directrice remercie les membres du conseil. Monsieur le Proviseur remercie les membres du conseil et l'équipe enseignante pour son vrai engagement et la richesse de ces projets auxquels il faudra donner plus de lisibilité.

La séance est levée à 18h20.

La présidente : Patricia ZAMITH

Les secrétaires de séance : Emilie QUELO, Pauline KERBALLY